



Baux Professionnels

l'essentiel de ce que vous devez savoir !

Réunion en ligne le 10 juin 2021 à 14h30

Durée 1h

Objectifs :

⇒ Connaître les points de vigilance essentiels du bail professionnel

Plan indicatif :

- Délimiter les éléments essentiels du bail : durée, préavis, renouvellement, loyer, l'option pour le passage au bail commercial
- Présenter les pièges les plus courants du bail professionnel : dépôt de garantie, travaux, charges, état des lieux...

ORGANISME DE GESTION AGREE DES PROFESSIONNELS INDEPENDANTS ET LIBERAUX

Siège social : 1 Avenue Quirinal – Bâtiment B – BP 12 – 40001 MONT DE MARSAN CEDEX – Tél. : 05 58 06 15 51 – mdm@ogapil.fr

Bureau secondaire : 33 Allée Galilée – 74700 SALLANCHES – Tél. : 04 50 47 92 98 – sallanches@ogapil.fr

Agrément du 1^{er} août 2017 – Direction Régionale des Finances Publiques de Bordeaux – OGA 103400 – Siret 343 651 162 00038 – APE 6920Z

www.ogapil.fr